

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LIII, No. 9 New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 8 - 15 mai 2024

QUI VEUT LA PAIX PRÉPARE LA GUERRE Préparatifs militaires : La Force multinationale bientôt lancée Sous le leadership de quel pays ?

Par Léo Joseph

Pendant que les Américains font des bouchées double, et même triple, pour approvisionner les forces de sécurité haïtiennes en armes et munitions, et que le conditionnement physique et tactique d'autres pays portés comme volontaires, sous le leadership du Kenya, suivent des entraînements offerts par des militaires canadiens, on a l'impression que la

donne a été modifiée. On conçoit mal que le président William Ruto, qui avait porté son pays volontaire, dans l'exécution de ce projet, pour prendre le leadership de cette mission en contribuant 1 000 policiers de son pays. Les interrogations fusent de toutes parts, en ce qui concerne la participation de ce pays africain, à cette mission, surtout que, tout récemment encore, le chef d'État de ce pays se plaignait

du fait que les USD 600 millions \$ que coûteront cette mission n'avaient pas encore été payés.

D'un autre côté, les Américains ont lancé le projet «armements», en faveur de la Police haïtienne, tout en signifiant que les Forces Armées d'Haïti (FAdH), longtemps privées d'armes et de munitions, en provenance des États-Unis, interdisaient le partage de son arsenal avec l'institu-

tion militaires. Bien que Washington, qui avait pris de telles mesures draconiennes, à l'encontre des militaires haï-

autres au menu

Durant trois jours consécutifs pas moins que trois cargos transporteurs militaires ont,

ELU PUIS INSTALLÉ COMME PRÉSIDENT DU CPT

Edgard Leblanc jr n'a pas l'affaire dans le sac...

La présidence rotative sérieusement en discussion...

Par Léo Joseph

Bientôt deux semaines depuis qu'ils ont été élus « Conseil présidentiel », les neuf person-

inter-Conseil présidentiel autorisent toutes les conjonctures. Car personne ne peut prévoir comment va se terminer l'enjeu, tant les ambitions sont

ses partisans. Les deux tendances, qui ont pris corps, au sein de cette entité, se retrouvent, à couteaux tirés, parce que, d'un côté comme de l'autre,



Le [



Ariel Henry et le président William Ruto, lors de la signature de l'accord oarutaire.

tiens, ont quelque peu adouci leur position.

Armes, munitions, véhicules militaires, médicaments et

durant trois jours consécutifs, atterri à l'aéroport international de Port-au-Prince, où ils ont débarqué des armes, des muni-

Suite en page 9



Fritz Alphonse Jean

nalités à qui sont confiées la responsabilité de gouverner le pays à titre temporaire, tardent encore à assumer le pouvoir. Si les discussions entre les parties haïtiennes, sous la supervision de la CARICOM, s'étaient révélées interminables, avant d'accoucher de cette structure mort-née, les marchandages



Edgard Leblanc Fils

géantes, dans les deux camps, au niveau du Block minoritaire, autant qu'à celui dit minoritaire.

Selon toute vraisemblance, le camp dont fait partie Fanmi Lavalas l'Accord de Montana, aux antipodes, par rapport à ceux qui s'agglutinent sur l'ex-sénateur Edgard Leblanc Fils, élu à la présidence du CPT par



Fritz Bélizaire

tre, les ambitions sont géantes. C'est, d'ailleurs la raison pour laquelle le concept conseil présidentiel a été introduit dans la politique haïtienne.

Il y a fort à parier que les acteurs politiques haïtiens, qui ont contribué à faire accepter cette décision par les pays

Suite en page 9

HAPPENINGS!

FROM THE DESK OF RAY JOSEPH

Haiti: A general overview of the political landscape

Following the set-up of the Transitional Presidential Council (TPC) that should concentrate on



Lieutenant-General Jodel Lesage, chief of the Haitian Army.

bringing order to Haiti, especially in the capital, overrun by armed

gangs, doubts persist as to its ability to accomplish the task, because from the outset it is torn from within by rivalry threatening its survival.

I refer you to the editorials—in French and English—on pages 10 and 11, for the details concerning this entity conceived by the international community, the U.S. in the lead, which enlisted the leaders of CARICOM, the 15-state alliance of Caribbean countries, to assume the responsibility of organizing the TPC, with little participation from Haitians, if not that some Haitian political and religious organizations furnished the names for the entity.

As noted, in the editorials, the majority of Haitians insist that in

Continued to page 7

ÉLU PUIS INSTALLÉ COMME PRÉSIDENT DU CPT Edgard Leblanc jr n'a pas l'affaire dans le sac...

La présidence rotative sérieusement en discussion...

Suite de la page 1

teurs, ont été forcé de accepter celle-ci par la communauté internationale. Mais ils ont vite fait que le choix de neuf personnes pour faire partie du CPT durant une période de deux ans, il est certain que le nombre de personnes à changer leurs conditions économiques durant ce temps sera limité. D'où la nécessité d'en augmenter le nombre. Après avoir discuté avant d'imposer le principe, il reste à pousser jusqu'au bout la volonté de faire l'accepter.

Le président du CPT s'est fait flexible

Après avoir franchi le cap de l'élection l'ayant voté comme président du CPT, ce gouvernement intérimaire multicéphale n'a pas jugé sage de résister à l'idée de jouer la «*musique musicale*» au sein de cette organisation. Le gros de la situation est déjà résolu. Vouloir lancer les discussions avec les partisans de la présidence rotative équivaldrait chercher querelle, tout au moins avec les conseillers ambitieux; tout au plus avec ceux, irréductibles, qui se raient disposés à faire capoter cette structure, car ne voulant rien céder, sinon la dissolution du CPT, en dehors de la formule présidence par rotation.

De toute évidence, les sec-

teurs haïtiens, qui ont mené les discussions avec la communauté internationale semble profiter de l'absence d'un gouvernement élu et légitime pour se donner des libertés dans les décisions. Profitant de la pré-



Les membres du CP lors de leur investiture au Palais national.

sence des Américains, des Canadiens, des Français, et même des Caraïbéens, dans le processus de décisions, ils n'ont pas eu froid à l'œil dans les décisions, surtout en ce qui concerne la caisse de l'État. À cet égard, les décideurs créés, grâce à l'intervention des étrangers, dans les décisions prises par des femmes et des hommes qui n'ont pas été élus, en sus d'être privés de légitimité. Il ne faut craindre de poser la question de savoir qui assume les responsabilités pour les dépenses publiques effectuées durant l'administration intérimaire ?

Aucune volonté de faire éclater le CPT

Dans les premiers jours de l'éclatement du scandale lié à ce qu'on assimile à une fraude électorale, au sein du Conseil présidentiel intérimaire, les rumeurs initiales faisaient état de l'éclatement imminent de

la mise à la retraite, dans les heures qui approchent, de ce dernier.

Toutes les négociations menées sur la naissance du Conseil électoral de consensus se sont déroulées dans l'opacité

de trouver une formule heureuse et rapide, en vue d'apaiser les esprits. Pour la simple et bonne raison que, personne, au sein du Conseil électoral, ne souhaite que le CPT fasse naufrage. Après de longues périodes de négociations menées avec l'appui des États de la CARICOM, personne ne voudrait rien gâcher.

Les éminentes personnalités de la CARICOM encore au travail

Si les États-Unis, le Canada, la France, et d'autres pays, par le biais de leurs ambassades, étaient allés vite en besogne pour présenter leurs félicitations au CP, à l'exception du secrétaire général de l'Organisation, les pays de la CARICOM se sont montrés discrets, dans leur intervention. Aussi ont-ils été sérieusement déçus des élections qui ont voté les deux plus hautes autorités intérimaires d'Haïti : Le président du CPT et le Premier ministre, en la personne de Fritz Bélizaire; et Edgard Leblanc Fils.

Selon les informations, qui circulent dans les milieux diplomatiques, les États de la Caraïbes étaient disposés à relancer la diplomatie pour engager les parties haïtiennes dans une nouvelle ronde de négociations, afin d'éviter une gravité irréversible de la situation.



Leslie Voltaire

l'Accord de Montana, dont les membres ont été les premiers à tirer la sonnette d'alarme contre la «*la forfaiture*» d'Edgard Leblanc Fils, prévoyaient déjà

totale. Aussi le peuple haïtien, traité en enfant mineur, est-il tenu dans l'ignorance de faits pertinents qui le concerne. C'est pourquoi Haïti reste un pays où les rumeurs, parfois les plus ridicules, font le tour du pays. Voilà pourquoi, pendant toute une semaine, cette rumeur relative à la mise à pied de Leblanc était colportée à tous les niveaux de la société.

Bien que l'ex-sénateur Leblanc soit propulsé à la «*présidence*» en Haïti, dans des conditions non-orthodoxes, il semble se laisser conseiller par le principe selon lequel «*Nous y sommes, nous y restons*». Les parties prenantes n'avaient pas tardé à ouvrir les pourparlers, en vue

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com





HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.



HAYTI VAINCRA ! LE CRI DE COEUR D'UN FERVENT PATRIOTE

Hayti cherche des leaders consciencieux et capables, et non des égoïstes égocentriques embrassant le « tikouloutisme » politique, social, religieux et culturel

Par Kerlens Tilus

Il y a un dicton en anglais qui stipule « *To whom much is given, much is required* » (« À qui on donne beaucoup, on demande beaucoup »). C'est une traduction brute, mais qui dit l'essentiel. Nous observons qu'Haïti n'a pas d'universités à proprement parler, les centres et instituts de recherches font défaut. Les chercheurs et professionnels d'origine haïtienne qui évoluent dans des pays avancés produisent des recherches qui sont financées par des entités qui n'ont rien à voir avec le bien-être et le mieux-être d'Haïti. Un pays qui ne produit pas des idées pour la Révolution à travers des centres et instituts de recherches, ne peut se prévaloir d'arpenter la voie du progrès, du développement endogène durable. Je dois avouer qu'il y a des particuliers qui font des efforts surhumains pour pallier ce manque; mais nous voulons encourager beaucoup plus de gens à prendre cette route. En passant l'ISTEAH, l'université du futur, est peut-être la seule université haïtienne qui forme des chercheurs. Il y a un mal profond avec l'Haïtien grand diplômé. Dans ce texte, je vais essayer de proposer à l'universitaire très qualifié constipé qui refuse d'assumer ses responsabilités face à ce pays qui lui a beaucoup donné, une autre voie. Je veux faire cet exercice, non pour mettre des gens sur la sellette, mais pour inviter plus d'un à faire des réflexions et à

s'engager pour redorer le blason d'HAYTI.

On présente quatre grandes qualités d'un Commandeur en chef: Leadership, Passion, travail d'équipe, Confiance en soi. Je réalise que nous avons beaucoup de diplômés très qualifiés, mais peu de leaders, encore moins de Commandeurs en Chef. En Haïti, nous n'avons pas cette culture de résultats, cette culture de "Conception Graphique" (Graphic Design). Nous allons à l'école, à l'université, mais nous n'avons pas cette culture de travailler pour devenir des leaders d'exécution et des Commandeurs en Chef. Dans ce choc et ce brassage d'idées que je fais journellement pour trouver des équations aux problèmes d'Haïti et des solutions, j'ai eu une discussion avec mon ami Teddy Karl et il m'a rappelé un concept santibonien qui doit être enseigné en Haïti et dans les communautés de la diaspora : l'intelligence collective. Je ne vais pas vous introduire à ce concept sur lequel j'ai écrit quelques textes depuis 2017, et qui est la toile de fond de mes actions. Je vous invite à faire l'acquisition d'un bon livre sur ce sujet qui vous aidera à l'appréhender, à le mettre en œuvre dans les équipes et les pratiques quotidiennes, et comment développer des manières de travailler collaboratives. «*La boîte à outils de l'intelligence collective, 2e édition* » de Béatrice Arnaud et Sylvie Cahn.

L'intelligence collective est cet outil dont nous avons besoin pour asseoir l'engagement cito yen, qui est un passage obligé pour la mise en place des équipes pluridisciplinaires et multidimensionnelles pour arriver à l'HAYTI nouvelle et renouvelée. Je suis conscient que durant ces douze dernières années, j'ai beaucoup écrit sur Haïti, ses problèmes et ses défis, et aussi des éléments de solution. Mais aujourd'hui, je veux aller plus loin, je veux enseigner le travail en équipe et la dynamique de groupe, et je veux porter les jeunes qualifiés à s'engager sur cette voie salutaire. Vous pouvez être docteur en droit, docteur en histoire, docteur en sociologie, docteur en médecine, docteur en ingénierie, et vous n'avez pas les quatre grandes qualités pour devenir un commandeur en chef. Je comprends que les temps sont durs, je comprends que le désespoir nous envahit, l'indifférence et l'abattement nous guettent, mais nous devons chercher la formule de gagnant/gagnant.

Futurologue, ayant le focus sur Haïti et son déficit de développement, je me place en scout cherchant à dénicher les talents, les leaders d'exécution et les commandeurs en chef. « *La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers* », « *Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus* ». Nous trouvons des groupuscules un peu partout ayant à leur tête des égoïstes égocentriques embrassant le « *tikouloutisme politique* », so

cial, religieux et culturel. Il y a de ces gens qui ont entendu l'appel, mais qui n'arrivent pas à y répondre. Nous refusons d'affronter ou de confronter quiconque; nous adoptons une approche participative. Nous croyons que ceux qui doivent former les cellules, les équipes, les groupes qui doivent embrasser, promouvoir et vivre/pratiquer l'intelligence collective, seront rassemblés et finiront par travailler ensemble. Les deux jeunes leaders du Sénégal, Diomaye Faye et Ousmane Sonko inspirent. Aujourd'hui, nombre de jeunes, en Haïti et ailleurs, croient qu'ils doivent monter des équipes, mais nombre n'ont pas les aptitudes. Nous nous inscrivons dans cette dynamique de partages d'informations, de communication pour résoudre nos conflits et d'éducation collective.

Je ne suis ni leader d'exécution, ni commandeur en chef. Je suis tout simplement un éducateur spécialisé, qui doit que l'apprentissage des concepts clés liés au développement endogène durable, l'autodétermination, est possible et je m'engage. HAYTI cherche des leaders d'exécution consciencieux et capables qui sont bel et bien là, mais qui n'arrivent pas à trouver la piste de rassemblement. Il n'y a pas de place pour l'arrogance, la trahison, le coup-bas, l'hypocrisie, l'égo surdimensionné et la culture de dépendance et aussi de « *pa m pi bon* » dans cette culture d'intelligence collective que nous voulons créer. Travail

ler bien, donner le meilleur de toi-même, dans un esprit de service, d'empathie, d'amour, de compassion et de partage. Joue ta partition tout en nourrissant les valeurs positives et santiboniques; l'avenir appartient à ceux qui pensent au bien-être collectif.

Pourquoi nous laisser tourmenter par les forces de l'ombre, quand nous sommes déjà à la quatrième dimension avec les maîtres cosmiques toujours disposés à aider ceux qui cherchent la lumière ? Ces sons de lire les écrits des égoïstes égocentriques qui, généralement, ne font que spéculer. La lumière (vérité) est déjà en nous, c'est l'Esprit-Saint, celui du RESSUSCITÉ qui n'attend que nous pour guider notre voie. Faisons-Lui confiance et mettons-le à l'épreuve en faisant nos propres expériences.

Chacun doit pouvoir faire ses expériences de DIEU pour mieux LE connaître, afin d'avoir sa propre vérité, qui est dans le service qu'elle nous rend. MAINTENANT pour aider les autres !

Qu'il en soit ainsi !
Fraternellement!

Les « *Bâtisseurs du lendemain* » finiront par se regrouper pour matérialiser les idéaux des Pères fondateurs, surtout de Papa Jean Jacques Dessalines, le Grand et le Vrai. HAYTI Vaincra !

Kerlens Tilus CARE-LENS TI-LUS. 05/07/2024

Tél : 631-639-0844



Sur la Route du Cinéma

NEW YORK 42^e 13H33

Par Dan Albertini

Le monde est la vogue de nervosité maximale, c'est irréaliste de la part du cinéma que de ne pas simuler une fin de film quand, *sur la route du cinéma*, nous avons vu l'apocalypse de *Jap's* qui, le lendemain, était écrit pour qu'il soit là. Hollywood 2104 est donc plus qu'en rive, mais en réalité. *D'où New York 42^e 13H33, la fissure fatale et l'ouïe du violon d'Ingres confondues sur l'instrument yankee sans archer ni cordes.*

Diaspo est journaliste reconnu depuis les temps de Martinelli, en République Bar-bancourt. *Bien avant*. Il n'est donc pas de la nouvelle même s'il s'intéresse à tout genre littéraire. C'est dans ce confort qu'il découvre (2) nouvelles, peu semblable, mais apparenté. L'une réelle, l'autre tout aussi réelle et réaliste, étant donné l'hypothèse de Zelensky sur Paris envahie par l'URSS. En outre, la 1^{ère} celle du nazi allemand dans le scénario de la Bundeswehr en 2006 qui simule l'ordre d'un naz-officier, à ce fantassin en l'illustrant par le Bronx avec pour cible de motivation : , des Marines. US *airborne* donc, non loin de la 42^e dans le carré 5th Av, Lexington, par Hudson drive, et les eaux de l'Atlantique. **Le DRAME !**

Diaspo connaît le ratio 14-18, l'Allemand tente de filer Port-au-Prince par Léogane pour atteindre la Floride. Panique qui se résume par un débarquement minimaliste étant donné la WWI. L'Allemand, puis le Boche après la WWII n'ont ja mais cessé de lorgner le Poto mac. Encore moins ici, si l'on parle du président intermédiaire de Kiev en transition. C'est ainsi que Diaspo avec 3 caméras, dont une **obscura**, s'installe près de l'épave d'un vieux *bariolé* laissé par l'oxydation. Tout est dans l'eau !

Depuis l'après-Enron, le *Bush-&-Bush* a reforge la dentelle, le *Wall Street financier* et *LaSalle Street*, à cause de l'arrestation de *Jeff-Sky* [même Windsor où l'affaire Jean Lanier. Le chauffeur de taxi haïtien a permis d'arrêter le cartel dans ce restaurant de Windsor gr, ce à son micro tape-cassette. Il a tout enregistré. Ses conversations avec de présumés terroristes en

voyage affrétant ses services de taxis pour le parcours aller-retour, tous frais payés. Le Bureau des Investigations comprit l'un des éléments de sa faille. Il y a encore des inconnus, nombreux sont-ils. *Ils surveillaient, néanmoins la mauvaise adresse de puis l'instructeur pilote allemand disparu.* Après les bases, l'air, le feu, il y a l'eau, hélas comme élément pourtant connu. Et amie du feu, même dans cette ville affairiste indocile. On surveille l'Islam, l'explosif, l'antrax, tandis que l'eau, le plombier sont restés sans vigile, d'où l'axe *wasser-bosch* élucidé finalement en 2025. Cryogénisation : CO2 cûté NY, Azote liquide cûté CT. Forger un bouchon de glace rapide, le dissoudre par le peu de chaleur produite par l'autre bobine comme celle concave d'un moteur électrique en assemblage temporaire.

C'est le chaos, *non pas le Printemps de Prague*, mais l'automne de New York [dans le langage du migrant ancien haïtien, New York est toute la région avoisinante incluant celle du Jersey allant jusqu'au Connecticut. C'est-à-dire, loin de Miami, considérée jadis comme en dehors ou, dans la ruralité, et de Chicago, l'autre pays étranger], les élections sont pour la 1^{ère} fois repoussées dans ces États cîés du pays.

L'avis d'ébullition, d'abord, on croit la simple bactérie, négligence due, considérant celle du septembre vécue, allant jusqu'à ce scrutin vertement considéré comme étant frauduleux, même après l'approche des quatre ans. De là, les menaces de la bande à TD libre de mouvements malgré la considération apparente au parrain de Chicago. Analogie inversée due elle-même à la surveillance accordée à l'ancien chef de l'...tat suspect de connivence avec celui en poste, contre TD, depuis Chicago, mais par le lien de la grande banque allemande autrefois citée. Le Bureau d'Investigation est aux abois, car il y a menaces politiques contre sa survie en 2025 aussi.

Ainsi donc, la référence la plus amère dans ce pays était jusqu'ici l'affaire Tylenol. [le cyanure] qui a vidé les étagères pour le remplacer par d'autres

'brand name'. Il y a ensuite, l'avis d'abstention qui touche plutôt 'la douche', l'arrosage, le lavage. Car, la bactérie mute ou transmute. Ainsi, le service d'incendie est privé du facteur essentiel H2O. Un facteur volatile appelé le *naz-factor*, a été découvert par des scientifiques chinois d'un laboratoire privé à Nanuet NY, de là la troisième suspicion privilégiée du Bureau d'Investigation inondée, privée d'experts dus aux déportations fanatisées du Homeland sans procès ni loi. Tikamek se demande alors, les hôpitaux comblés isolent l'enfer par les services de médecine interne et de gastro-entérologie. Les toilettes sont devenues facteur de risque, donc surveillées à cause de l'eau ! *Aucun ne souffle sans pandémie accusée.*

Diaspo en fait de passage, surveille par une forme d'intu-

ition, dit-il là où les ombres prennent les ondes de vitesse [ce qui lui a valu une surveillance depuis l'affaire des 12H71 qui a mis hors circuit la femme (ex-candidate déchue) de l'ancien président Jefferson], l'entrée Hudson Drive, c'est là où il observe d'abord, constate en suite, la présence d'individus parlant le langage adapté à celui appris depuis l'Institut Goethe. Ils sont tous couleur arien, plombiers spécialisés. Quel rapport ? Cela va de soi, le grand laboratoire mondial *M'bayier's* est à l'origine de la bactérie via un produit fertilisant de jardin. Infiltrée dans les réseaux d'eau duc par injection avec des pompes de haute pression placées dans [333] grands immeubles et centres d'achat dits mégas. Pour quoi ce nombre de 3 chiffres de trois, la tombola n'en dira rien cette semaine puis

que de ces 333 super édifices, le siège en fait partie, donc clos à son tour. Même de l'ombre, on ne peut voir, car l'inversion dans tous les sens du [333] résulte au même, à la même lecture. Diaspo feignant la paraplagie se meut vers ceux qui se débarrassent du curieux tube (fiolle) dans la Hudson. La terreur !

Le duel anglo-allemand est aussi vieux que le Germain et le Saxon empiriste. Le mode opérationnel est parti de ce nombre de pompes à injection installées par la neutralisation d'un *by-pass* en gelant l'eau avec les deux anneaux de gaz CO2 pour certains, de l'azote liquide pour les autres. Le temps de 3 fois 33 secondes, les lignes d'eaux pour affecter l'ensemble des réseaux. Curieux [333]. C'est une fiction.

Merci d'y croire !



Kreyòl

GRENN PWONMENNEN!

Èskemwa me lane sa a pral retounennou nan mwa me 1803 ?

Sa se youn gwo kesyon ki poze alapapòt. O mèm mo man gen mounn ki gen tan mande sa sa vle di ? Èske se pa ou bak annaryè pou n ta tounen jouk nan mwa me 1803. Se byen de youn gwo bak n ap pale, 221 lane de sa.

Wi, se sa menm, epi se pa san rezon mwen vin ak koze sa a. Paske, selon jan m wè bagay yo ap dewoule, mwens anti fòk mwen fè n sonje sa mwa me a reprezante pou Ayiti. Lè nou di mwa me, pou laplipa Ayisyen, sa k enpòtan se 18 me, Fèt drapo. Men gen 18 novanm tou. Sa se jou Batay Vètyè a (*La Bataille de Vertières*). M oblije bay li an franse tou, paske jou sa a gen pou wè ak Blan franse de youn fason nou pral eksplike pi devan.

N ap konsidere 18 me ansanm ak seremoni Bwa Kayiman

Dabò, se dat sa a ki pi pre nou, nan youn lòt semèn ankò. Se jou sa a zansèt nou yo te reyini nan ti vil Lakayè a, ki anviwon 40 kilomèt pi wo Pòtoprens, sou wout pou al nan Nò peyi a. Se la drapo ble e wouj ayisyen an te fèt, epi chak 18 me se Fèt drapo pou Ayisyen toupatou.

Pou mounn ki pa konnen, se jou sa a batay pou libere Ayisyen tout bon anba chenn lesklavaj te pran youn lòt dimansyon. Se vre ke depi youn douzèn lane anvan sa, nan lasware 14 septanm 1791, nan seremoni Bwa Kayiman, zansèt nou yo te sèman pou yo fini ak eksklavaj. Lè sa a se te batay adwat-agòch, chak gwoup bò pa yo, t ap atake Blan franse. Okontrè, selon mesyedam yo, ki li nan gwo liv, yo di se sa ki te premye batay geriya (guerilla).

Pou mounn ki pa konn kesyon seremoni Bwa Kayiman an, se te youn seremoni vo dou, ki te fèt nan lasware 14 septanm 1791, nan Bwa Kayiman, youn zòn ki tou pre Okap-Ayisyen. Lè sa a vil Okap la, ke yo te rele *Cap-Français* se te kapital Blan franse pou tout Lamerik la. Enben, se nan seremoni sa a, younprèt vodou, ki te rele *Duty Bookman*, te fè touye youn gwo koure kochon epi distribiye san kochon an pami foul mounn ki te nan seremoni an pou yo goute san an. Gen

mounn ki di se te youn kochon koulè blan. Enben, se sa ki te sign sèman yo te fè pou yo batay kont Blan franse pou fini ak lesklavaj nan peyi iDayiti. Fò m di nou ke Bookman se te youn Jamayiken ki te pran nouvel ki jan Ayisyen t ap leve kanpe epi ki te vin etbli l Ayiti pou bay younkou d men.

Soti nan seremoni Bwa Kayiman se mouvman tèt ansanm nan Lakayè



Jan Jak Desalin, kreatè drapo ak papa peyi a

Se te 12 lane apre Bwa Kayiman, ke zansèt yo te reyini nan Lakayè epi batay la te pral pran youn lòt dimansyon. Jou sa a te pral genyen sa nou ka rele youn mouvman *TètAnsanm* ki te reyalize, kote chèf diferan gwoup ki t ap batay kont Blan franse te deside pou yo travay ansanm. Kit se te ansyen esklav Nwa, kit se te Milat ki te soulve kont Blan franse tou te vin chita ansanm nan Lakayè kote yo te diskitek ijan yo pral opere ansanm, nan diferanzòn kont lennmia.

Fwa sa a se Jan-Jak Desalin (Jean-Jacques Dessalines) ki te devan, ke yo tout te rekonnèt kòm dirijan, osnon lidè mouvman an. Fwa sa a pa t gen touye kochon, pase san bay tout mounn goute. Men Desalin te fè youn bagay pou montre senbòl *TètAnsanm* yo a. Msye te pran youn drapo franse kigen 3 koulè -- ble, blan ak rouj --, li rache moso blan an nan mitan 2 lòt yo, epi li te bay Madan Katrin Flon (Catherine Flon), youn koutiryè ki te nan mouvman an, 2

lòt moso yo pou l koud vin fè youn. Se drapo sa a ke tout gwoup yo te pral itilize nan tout batay yo te pra lfè kont Blan franse yo, jouk dènye gwobatay Vètyè a (*Vertières*).

Se 18 me ki vin bay 18 novanm

Se jou sa a, *18 novanm 1803*, sis (6) mwa, jou pou jou, ke zansèt nou yo te arive bat gwo lame franse a, lame Napoléon Bonaparte la, ki t ap fè mèvèy toupatou, ki te konsidere kòm lame san parèy. Enben ak *«Mouvman TètAnsanm»* nan, ki reprezante nan slogan nasyo nal peyi nou, *« L'UNION FAIT LA FORCE*, zansèt nou yo te reyalize gwo evenman liberasyon pèp ayisyen anba esklavaj, pou vin

prezante lemonn antye premye nasyon nwa endepandan sou latè.

Epi Ayiti pral sèvi kòm Flanbo Liberasyon pou youn bann lòt peyi nan Lamerik la ak lòt kote tou. Vrèman, sa k te pase ann Ayitia te ede anpil lòtpeyi vin jwenn libète yo. Sa te vin chanje listwa tout zòn Lamerik la, menm istwa Etazini. Blan franse, ki te gen gwo lide nan tèt yo, kijan yo te pral itilize Lwizyana (Louisiane) pou kontwole tout zòn Lamerik la, te oblije vann tèritwa Lwizyana a bay jèn nasyon ameriken nan, ki te prèske double tèritwa Etazini, ki vin tounen gwo peyi li ye jouk kounnye ak plis enflyans pase tout lòt. Men pou yo pa bay Ayiti lwanj pou sa k pase a, Blan franse yo mande Ameriken yo pou mete dat 30 avril 1803 sou kontravans la. Se te youn fason pou pawòl 18 me a pa t pran lari.

Paske se mouvman *«TètAnsanm»* 18 me a ant Ayisyen ki lakòz peyi Lafrans pèdi pèp ann Ayiti epi yo tou

pèdi kapital yo a nan Lamerik. Alò, yo te oblije bat ba, epi sa penmèt Ameriken vin pran devan, yo devni gwo nasyon yo ye a, jan nou deja di. Fòk nou konprann ke Lwizyana pa t sèlman eta Lwizyàn nan, men 15 eta antou, apati de gworivyè Misisipi a ale jouk nan sa yo rele « MònWòch yo », nan zòn lwès peyi Eta zini, epi soti nan Sid, nan fwontyè Meksik monte jouk nan Nò nan fwontyè ak Ka nada. Vrèman, Ameriken ta fèt pou gen Ayisyen rekonesans pou sa nou fè pou yo. Men, jan Makiavèl te di, epi Franswa Divalye te vin repete *« Nan politikkesyon gen rekonesans se youn feblès »*.

Ansyen mèt esklav yo pa janm padonnen Ayiti

Okontrè, pou Ameriken, Franse ak tout lòt gwo zouzounn parèy yo, ki fè fòtin yo sou do esklav yo, Ayiti se youn move egzant. Paske se sou sa zansèt nou yo te reyalize ke esklav nan plizyè lòt peyi te kopye pou fè revolisyon pa yo. Poutèt sa, peyi ki t ap pwogrese sou do esklav te met an sanm pou deklare anbago sou Ayiti tou suit apre peyi a te deklare endepandan li, nan dat Premye Janvyè 1804, apre batay Vèvyè a. Pi devan, nan lane 1825, Wa Franse a Charles X, pral deklare ke Ayiti dwe Lafrans 150 milyon fran, ke yo te desann vin 90 milyon, pou tou sa yo pèdi ann Ayiti, esklav tou. Koute youn tenten. Se premye fwa sa k gen yen batay la pral peye sa k pèdi a. Men, se tout gwo peyi yo, ki t ap pratike lesklavaj, ki te met ansanm pou toufounen Ayiti. Yo te pare pou bonbade Pòtoprens, fè l tounen sann, si prezidan ayisyen an, Jean-Pierre Boyer (Jan Pyè Bwaye) pa t aksepte siyen dokiman ki di Ayiti te dwa Lafrans tout lajan sa a. Jan nou konnen l nan, Ayitipase plis pase 100 lane ape peye dèt la jouk nan lane 1947.

Ameriken, bò pa yo, te fè dappiyan sou lajan Ayisyen tou. Nan dat 17 desanm 1914, anvan okipasyon, ki ta pral kòmmanse nan mwa jiyè 1915, prezidan ameriken an, Woodrow Wilson, te depeche ekip solda " Marines " ame jouk nan dan ann Ayiti kote yo t al toudwat nan Bank Santral Ayiti, pou yo pransenk san mil dola (\$500 000) rezèv lòt peyi a pou swadizan vin kenbe sa an sekirite nan *Wall Street*, nan Nouyòk. Joukjodi a, lajan sa a ansekirite bò isit.

Fò m di nou, selon youn seri atik Nouyòk Times (New York Times) te ekri nan mwa me 2022, diran tout youn semen, lajan Lafrans te fè Ayiti

peye a monte plis pase 21 milya dola (\$21 000 000 000 000.00). Men selon youn gwoup Ayisyen, ki te patisipe nan gwo wounble Nasyon Zini te fè nan Jenè, kapital peyi Swis, nan dat 16-19 avril ki sot pase a, pou sitwayen ki branche ak Lafrik, kesyon dèt Lafrans lan te monte plis toujou. Selon kalkil ki fèt, lè w ajoute enterè pandan plis pase youn syèk ke Ayiti t ap peye, zam anba gòj yo, se 100 milya dola (\$100 000 000 000.00) Lafrans te vòlò. Fòk yonemèt kòb la. Epi Volker Türk, gwo otorite nan Nasyon Zini (*Haut Commissaire des droits humains*) dakò ak Ayisyen yo. Li di *« Fòk Lafrans ak lòt peyi yo depeche yo osi vit keposib pou ranbouse Ayiti »*.

Men fòk sa chanje kanmenm pou Ayiti ka rale youn souf

Men pouki sa mwen te ekri semèn pase a, nan *HAPPENINGS*, nan seksyon angle, nan Obsèvatè a, pou m te di konsyans chèf nan plizyè peyi ap trakase yo. Plizyè pami yo vin rekonnèt jan yo te maltrete Ayiti, epi gen ladanyo ki di fòk sa chanje. Pami yo gen prezidan peyi Kolonbi, Gustavo Petro ak ansyen prezidan Eta zini Bill Clinton. Kanta pou premye prezidan Nwa Ameriken an, Barack Obama, li di fòk sityasyon Ayiti a chanje *«depi ayè»* menm.

Mwenmenm m ap di fòk gen youn chanjman ki reyalize lakay gwo chef ayisyen yo tou, ki vòlò mezikont yo, ki la kòz peyi a rive nan eta pòvrete li ye kounnye a. Anplis de sa, se yo menm tou ki responsab pou tout gang ki blayi ann Ayiti, k ap fè e defè, touye mounn an kantite epi ki lakòz tout move zak nou tande yo.

Antretan, m ap mande tout patriyòt ayisyen pou yo reflechi sou jan zansèt nou yo, nan dat 18 me 1803, te rive met tèt yo ansanm, dekwa pou yo te reyalize 18 novanm 1803, pou yote ka delivre Ayiti anba esklavaj. Nou kapab refè l ankò, sinou vrèman aplike mesaj *« L'UNION FAIT LA FORCE »* l a nan youn mouvman *« TÈT ANSANM »*, pou Ayiti ka tounen peyi li te dwe ye depi okòmansman : Premye peyi nwa endepandan nan lemonn k ap fè youn lòt revolisyon pou tout bagay chanje tout bon ! Avèk detèminasyon, anyen pa enposib ! M espere sa k gen zòrèy pou tande ap tande sa m di a, epi se pa rete brakwaze, men pase alaksyon, jan nou te dwefè sa depi avanyè !

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
raljo31@yahoo.com

HAPPENINGS!

Continued from page 1

adherence to the Haitian constitution, the choice for an interim president should have led to a judge of the "Cour de Cassation," equivalent to the U.S. Supreme Court, instead of an unheard of 7-headed monster presidency offered by the foreigners.

International flights returning to Haiti

Although the gangs continue with their attacks here and there, they are at a decreasing rate. So much so that for the first time, a couple of flights by the U.S. military landed at the Port-au-Prince international airport, since March 4 when all international airlines stop flights to Haiti. The Americans felt the situation at the Port-au-Prince airport was secure enough after the embryonic army had joined the National Police to undertake a clearing of the area in the vicinity of the airport of some homes that were built willy nilly and that had served as cover for the armed gangs to carry out the attacks against the airport.

Meanwhile, American Airlines announced that it would resume flying to the Toussaint Louverture International Airport in Port-au-Prince on June 1st. Other airlines, such as Spirit Airlines and Jet Blue plan to resume flying also,

though no date for resumption has been given. To be noted, Haitian-owned Sunrise had approved deployment of what was dubbed the Multinational Security Support Mission in



Parade of new soldiers, in Port-Prince.

maintained Haiti's connection to the outside world, from Cap-Haïtien, during the more than two months that the gangs made a no man's land of Haiti's capital of Port-au-Prince.

The multinational security mission for Haiti may finally arrive

On the security situation the detachment of Kenya's policemen in Port-au-Prince may be a reality. As announced in October of last year, Kenya's President William Ruto had offered a detachment of 1,000 policemen to lead the Multinational Security Support force to help the overwhelmed Haitian Police combat the gangs. And last October, the U.N. Security Council had

Haiti.

Now the word is out that the Kenyan force will probably arrive in Port-au-Prince later this month. Is it a coincidence that on May 23, President Ruto and his wife will be at the White House for a state visit? It's highly fortuitous that the Kenyan head of state will be honored in Washington, as policemen from his country will finally arrive in Port-au-Prince! It was Washington, after batting zero in getting support from various countries, including Canada, to head a security force in Haiti, that convinced President Ruto to come to the rescue.

To be noted, some Caribbean and African countries have announced they will join

the Kenyans in Haiti. These include Bahamas, Bangladesh, Barbados, Benin and Chad. Some Latin American countries may also get on the bandwagon of the foreign intervention in Haiti.

At the same time a movement for the remobilization of the Haitian Armed Forces as a modern army, under democratic governance is getting some attention. Since the action, last month, of the embryonic Haitian army of about 1,200 soldiers spearheaded the movement to clear the zone in the vicinity of the Port-au-Prince International Airport, there's a general call for its remobilization.

Whatever happens, a new modernized army is a necessity

Apparently, the international bigwigs have realized that their deployment of international armies in Haiti has failed to bring security to the land. In fact, the gangs have flourished under the glare of the U.N.-sponsored foreign armies since 2004. Beginning with MINUSTHA (UN Mission for the Stabilization of Haiti), they failed to "stabilize" Haiti. MINUJUSTH (Mission in Support of Justice in Haiti) justice has contemplated the complete dislocation of Haiti's justice system, and under the current BINUH, the UN Integrated Bureau in Haiti, the gangs have federated.

It's worth reminding that the international community, with the U.S. in the lead, sup-

ported President Jean-Bertrand Aristide in his banning of the army in January 1995, after his return to Haiti, under the protection of 24,000 GIs, on October 15, 1994, after his two years of golden exile in Washington. That's when the era of gangsterism started with the Aristide gangs, generally known as "Chimères" (Ghosts), with various distinct units, such as "Sleep in the Woods Army," "Little Maches Army," "Sad ham Hussein Army," "Cité Soleil Army," "Cannibal Army" and more.

Those gangs are the precursors of the current armed bandits that were organized by the self-styled "Legal Bandit" Michel/Michael Joseph Martelly, who was "elected" to Haiti's presidency in 2011, with strong support from then Secretary of State Hillary Clinton. Helping the "Legal Bandit" with the task was his former foreign minister and later Prime Minister Laurent Salvador Lamothe. And these names are currently mentioned as those pulling the strings behind the scene of the Transitional Presidential Council. Will Haitians forget so quickly that these so-called leaders, beginning with Aristide and ending with Martelly and his protégé Ariel Henry are responsible for the downfall of Haiti?

A cleaning house in Haiti, indeed a new revolution is in order. Let it begin now!

RAJ
raj31@yahoo.com

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Serait-il le premier ancien président américain à connaître la prison?

NEW YORK, 30 avril 2024 – Cette date, dans les annales de la République étoilée pourrait rivaliser avec le 15 du même mois. Le 15 indique la date de la première comparution d'un ex-président américain au tribunal dans un procès, accusé dans un dossier criminel. Et dorénavant, la date du 15 avril devient non seulement ce jour symbolique pour la taxation fédérale, mais rappellera aussi la première fois qu'un chef d'État américain a dû comparaître au tribunal dans un dossier criminel. Par contre, le 30 avril ne représentera non seulement la fin du mois dont le premier jour est connu comme le jour de badinage dit « Pois son d'avril », Dès maintenant, le 30 sera aussi le jour quand un ex-président s'est entendu dire qu'il pourrait atterrir en prison.

En effet, ce jour-là, au tribunal, à New York, où l'ex-président Donald Trump est obligé de se présenter à chaque session depuis trois semaines maintenant, il a été menacé d'emprisonnement. Le juge Juan Merchan, chargé de ce procès historique, avait laissé entendre que Trump pourrait atterrir en prison pour avoir proféré des menaces contre des jurés et témoins impliqués dans le dossier. Entre-temps, il est frappé d'une amende de mille dollars par infraction, soit neuf mille dollars (\$9 000.00) pour les neuf infractions signalées.

C'est que l'ex-président, se croyant au-dessus de la loi, n'a pas obtempéré à l'ordre de bâilonnement émis contre lui, en raison des menaces proférées à l'encontre de personnes impliquées dans le dossier, soient des membres du jury, ou des témoins à charge.

Toutefois, utilisant sa plateforme « Truth Social », il a continué ses menaces. On sait que, d'ordinaire, ses cultistes obéissent à ses ordres et, plus d'une fois, ont des gestes suivi. L'attaque contre le Capitole, par ses ouïes, le 6 janvier 2021, dans le but de faire annuler les élections présidentielles de novembre 2020, en sa faveur, demeure, à date, l'exemple le plus frappant en ce sens.

Comme on le sait, le procès criminel qui se déroule actuellement à New York concerne

les cent trente mille dollars (\$130 000.00) qu'il avait déboursés, via son avocat, Michael Cohen, à la femme de joie Stormy Daniels, de son vrai nom Stephanie A. Gregory Clifford. Il tenait à obtenir son silence par rapport à ses escapades sexuelles avec elle. Ce secret dévoilé aurait eu des effets négatifs sur sa campagne électorale, face à Hillary Clinton, en 2016. Alors, les accusateurs avancent que le déboursement de cette somme d'argent à cette femme était une manœuvre qui avait un impact direct sur les élections.

L'ex-chef d'État se voit esseulé dans cette affaire par son ancien avocat, Cohen ayant vendu la mèche, fournissant



Le juge Juan Merchan, le magistrat qui entend le procès de Donald Trump

des preuves irréfutables contre lui. Bien qu'il ait nié l'existence d'une affaire entre lui et Stormy Daniels, les faits font un menteur de Donald Trump. Aussi,



Le Premier ministre Benjamin Netanyahu.

profère-t-il des menaces ici et là, violant ainsi les ordres du juge, croyant pouvoir effrayer les gens appelés à témoigner contre lui. Le voilà, alors, passible d'emprisonnement, car récidiviste comme lui seul, il

n'y a aucun autre moyen de protéger la société contre ses actions intempestives.

Il est à se demander si l'on ne serait pas à la veille, non seulement d'une action criminelle contre un ex-chef d'État américain, mais aussi à son emprisonnement. Il est possible qu'il ne puisse compter sur la Cour suprême, dont la plupart des magistrats lui sont redevables, jusqu'à annuler un jugement criminel du genre en question. Alors, il reste à attendre la décision du juge Juan Merchan, qui aura écrit une page inédite de l'histoire de la République étoilée.

Du nouveau depuis le 30 avril

Depuis la rédaction de cet article, qui devait être publié, la semaine dernière, il y a eu du nouveau dans le procès de l'ex-président américain Donald Trump, à New York. Ainsi, le témoignage de Hope Hicks, vendredi dernier, 3 mai, a causé un grand émoi dans différentes sphères. Porte-parole de l'ex-président, et auparavant très proche de la famille Trump, Hope Hicks a confirmé que Donald Trump savait bien de quoi il s'agissait quand Michael Cohen versait de l'argent à Stormy Daniels en sa faveur. Cela ne constituait pas un acte de générosité de sa part, en vue de protéger son client. Mais, de préférence, une avance qui allait être remboursée, et qui l'a été, de fait, par Trump, tout en faussant croire que le versement en question était un paiement de routine.

Quand les avocats de la défense ont entamé leurs interrogations de Hope Hicks, elle a fondu en larmes, et presque tous les analystes sont de l'avis qu'elle s'est rendue compte que son témoignage véridique ne fait que corroborer ce qui était déjà connu. Ainsi, sans le vouloir vraiment, elle a dit la vérité. Ce qui contribuera à sceller le sort d'un ancien bienfaiteur.

La guerre au Moyen Orient et ses répercussions ailleurs

Depuis des semaines, les manifestations sur les campus universitaires, aux États-Unis, rappellent les années 60 et 70, quand les étudiants manifes-

taient contre la guerre au Vietnam. Le 2 mai 1964 demeure une date charnière, en ce sens. C'est ce jour-là que, selon des rapports de presse, que quelque 400 étudiants de l'Université Columbia, à New York, et d'autres institutions universitaires avaient gagné les rues de la ville, vociférant des slogans contre la guerre du Vietnam, et exigeant le retrait des troupes américaines du sud Vietnam, ainsi



L'ex-président Donald Trump

que la suspension de toute aide financière à tous les cautionnant cette folle aventure.

Ne dit-on pas que l'histoire est un perpétuel recommencement ? Ce qui se passe, depuis déjà un mois, à l'Université Columbia, à New York, en est



Michael Cohen, l'ex-avocat de Donald Trump.

une confirmation. Les manifestations en faveur de la cause des Palestiniens ont fait tache d'huile, et l'on assiste à de tels actes de la part des étudiants un peu partout, exigeant, cette fois-ci, un cessez-le-feu au Moyen Orient où, sous la houlette du Premier ministre Benjamin Netanyahu, les troupes de l'État hébreux entreprennent, selon les chiffres publiés, un génocide.

La situation a pris un tournant explosif quand des étudiants pro-Hamas et des gens

ne faisant pas partie du corps étudiant ont envahi le campus de l'université Columbia, le lundi soir, 29 avril, et pris possession d'un immeuble, causant les bris de fenêtres et autres dégâts matériels. Le maire de la ville, Eric Adams, a dépêché des policiers sur les lieux pour rétablir l'ordre. Et la gouverneure de l'état de New York, Kathy Hochul, en conférence de presse, a déclaré que le vandalisme ne sera pas toléré, ainsi que le non-respect de la loi, en ce qui a trait aux envahissements des établissements scolaires. Depuis lors, c'est comme la guerre ouverte dans plusieurs autres centres universitaires, comme l'Université UCLA, à Los Angeles, en Californie.

Il ressort que, suite à l'attaque surprise du 7 octobre 2023, des militants de Hamas contre Israël, 1 739 personnes ont été tuées, en sus de quelque 8 700 blessées, selon le ministère des Affaires étrangères d'Israël. Mais la riposte du gouvernement Netanyahu a causé 34183 décès et 77 084 blessés à Gaza, ceci jusqu'au 23 avril, selon les chiffres fournis par le ministère de la Santé du groupe Hamas.

Selon les informations disponibles, les envahisseurs d'Israël s'étaient emparés de 240 otages, dont 112 ont été relâchés jusqu'à date. Il est dit que 131 de ces otages sont encore entre les mains du groupe Hamas. Le Premier ministre Netanyahu insiste qu'un arrêt des bombardements contre Gaza et autres territoires palestiniens est hors de question, jusqu'à la libération des otages.

D'un autre côté, la trêve de 40 jours proposée par Israël, au moment où des pourparlers en ce sens se déroulent en Egypte, en vue de négocier un cessez-le-feu général. Selon les rapports de presse, des représentants de Hamas avaient aussi regagné l'Egypte, en vue de participer aux négociations. Il faut, à tout prix, mettre frein à ce génocide, qui fait perdre au peuple juif, martyr dans le temps, la sympathie de nombreux amis.

Pierre Quiroule II
raljo31@yahoo.com

QUI VEUT LA PAIX PRÉPARE LA GUERRE

Préparatifs militaires : La Force multinationale bientôt lancée

Sous le leadership de quel pays ?

Suite de la page 1

nt débarqué des armes, des munitions, plus de 80 véhicules blindés, dont les premiers ont été transportés en

voir, en 2016, il a tout fait pour l'armer. Il s'est heurté à une forte résistance par le Département d'État, qui avait toujours barré se voie dans l'achat de ces engins.

Aujourd'hui, avec ces der-

du territoire, à la capitale, le déploiement de ces policiers étrangers à une série d'obstacles, dont la dernière en date est juridique.

En effet, quand le président kenyan, William Ruto, avait

l'opposition contre le gouvernement de M Ruto. Le cas a été entendu par la plus haute Cour de justice de ce pays. Le juge Chacha Mwita a rendu son jugement en faveur du demandeur stipulant que le Conseil national sécurité n'est pas autorisé à envoyer des troupes en terre étrangère. Une telle décision ne peut prise sans que le pays étranger en question n'ait conclu un accord paritaire avec le Kenya.

vant de près les démêlés du gouvernement kenyan avec la justice, dans ce pays, il faut croire que les autorités américaines ne pensent pas que le président Ruto aura les coudees franches, par rapport à la justice de son pays, pour déployer les policiers de son pays en Haïti.

À lumière des événements qui se sont déroulés autour du déploiement de la mission du Kenya, en Haïti, il



L'accord signé, le président se croit fin pour déployer ses policiers en Haït.Δ

Haïti. Il s'agit d'équipements offerts récemment à la Police nationale d'Haïti par l'administration Biden, et qui seraient évalués à environ USD 60 millions \$.

On sait que depuis plusieurs années les États-Unis ont imposé un embargo sur l'achat d'armes et de munitions sur la FAdH, longtemps avant sa démobilisation, après

nières livraisons d'armes et de munitions les forces de sécurité d'Haïti bénéficient de gros avantages par les Américains, qui semblent profiter du phénomène des gangs armés pour les valoriser.

Mais, plus de six mois depuis que les Nations Unies ont autorisé la Police du Kenya à diriger la force multinationa-

répondu à l'appel du secrétaire général de l'ONU cherchant initialement le leadership d'un pays membre de cette institution, pour mener « une force militaire internationale robuste », n'avait pas été mis au courant des obstacles légaux que renferme une telle mission, interdisant un tel déploiement de militaires ou de policiers



Dr John Ekury Longoggy Aukot

Aujourd'hui, un tel protocole existe. Il a été signé entre les autorités kenyans et le Premier ministre de facto Ariel Henry, en mars dernier, avant que celui-ci n'ait été poussé vers la retraite par Washington.

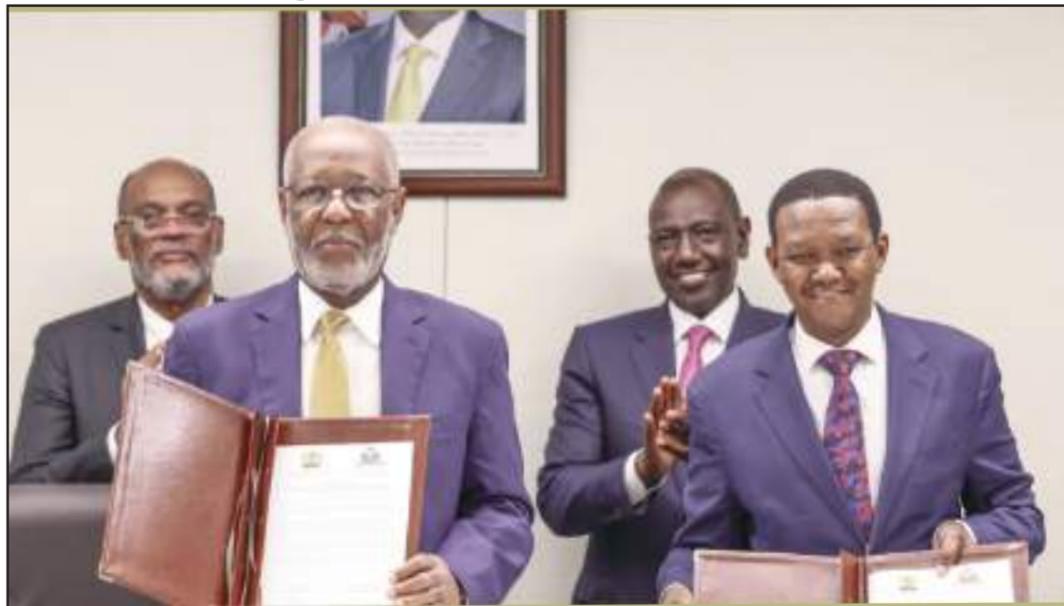
Le dernier mot n'a pas encore été dit. Le demandeur de la première plainte avait bien indiqué qu'il compte retourner à charge, si la mission du Kenya est relancée par William Ruto.

Dr John Ekury Longoggy Aukot, qui avait déposé la première plainte, avait déclaré sans ambages que le Conseil de sécurité n'a aucune autorité pour déployer des troupes à l'étranger. À son avis, Ariel Henry n'est pas une autorité élue, il n'a aucune qualité pour signer l'accord requis par le Tribunal kenyan.

Il n'est pas exclu que, sui-

faut croire qu'ils ne sont sortis de nulle part. Selon toute vraisemblance, on peut y voir des mesures conservatoires prises par les Américains, pour n'être pas pris au dépourvu avec le Kenya.

L.J.



Le chancelier haïtien Jean Jénéus, à gauche et son homologue kenyan, et le président Ruto et Ariel Henry.

le retour d'exil, à Washington, du président Jean-Bertrand Aristide. Quand Jovenel Moïse a décidé de la remobiliser, après son accession au pou-

le de sécurité pour venir en à la Police nationale dans sa lutte contre les criminels, qui tuent, volent, enlève contre rançon, en sus d'occuper environ 80 %

dans un pays étranger n'ayant pas un accord de réciprocité avec ce pays.

Une plainte ayant été déposée par un membre influent de



ÉDITORIAL



Le processus de création du CPI expose la corruption partout !

La création du Conseil présidentiel de transition (CPT) intérimaire, nouveau système introduit par les parties impliquées dans les négociations inter-haïtiennes, approuvé par la communauté internationale, met en évidence la corruption qui domine les décisions politiques, au sein des acteurs, nationaux et internationaux. À peine vingt-quatre heures après qu'il eut été voté dans l'opacité totale et installé en catimini, en raison de la violence des gangs armés, sa naissance est confrontée au désaveu en son propre sein, ainsi que parmi les organisations ayant contribué à le porter sur les fonts baptismaux.

Si, cette fois, d'aucuns misaient sur le changement de la société haïtienne, souhaitant, au prime abord, rompre avec le passé, dans le choix des dirigeants du pays, ils ont vite constaté que plus de telles ambitions sont évoquées dans les promesses électorales, davantage les pratiques criminelles et malsaines restent les mêmes. Car le lendemain même du vote du président du Conseil présidentiel de transition (CPT) et du Premier ministre provisoire, la contestation s'est prononcée, personne, exceptés les partisans au complot, ne pouvait en prévoir le résultat.

En effet, dans un pays où les citoyens respectent leur parole d'honneur, le candidat élu président du CP serait connu d'avance, entre Edgard Leblanc Fils (Organisation du peuple en lutte), (Leslie Voltaire (Fanmi Lavalas), Gérald Gilles (Accord du 21 décembre), Laurent Saint-Cyr (Secteur privé des Affaires). Mais, puisque, généralement, en Haïti, les démarches pré-électorales s'accompagnent toujours de magouilles, la surprise attend invariablement au rendez-vous. D'où la révélation d'Edgard Leblanc Fils comme le président du Conseil présidentiel, élu par le « *Bloc majoritaire indissoluble* » (BMI), dont fait partie l'élu, révélation de celui-ci. Autrement dit, créé de toute pièce par le BMI lui ayant attribué le rôle de « *non participant au vote du président du CP* », sous l'appellation « *Bloc minoritaire* » (BM). En vertu de la violation de l'accord du 3 avril établissant la marche à suivre pour l'élection de ce dernier. Tel constitue le reproche fait au BMI par l'Accord de Montana relégué au BM par le BMI. L'accord du 3 avril stipule que les candidats à la présidence du CP doivent être soumis à l'examen de tous les membres indistinctement, protocole qui a été totalement ignoré par le BMI.

Par ailleurs, Fanmi Lavalas et le *Bureau de suivi de l'Accord de Montana* (BSA) s'érigent contre ce qu'ils appellent le « *prétendu consensus* » par

lequel l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Fritz Bélizaire, a été élu Premier ministre. Dans ce contexte, le BSA avait adressé une correspondance officielle aux membres observateurs du CPT Régine Abraham et Frinel Joseph, dans laquelle sont soulevées des préoccupations relatives au processus qui conduit à l'élection du président de cette structure. Les protestataires attirent l'attention des membres du Bloc majoritaire du CPT sur les articles 4.1 et 8 du document

L'accent est particulièrement mis sur les articles 4.1, 7 et 8 du document reconnu par tous les membres relatifs à l'organisation et au fonctionnement du Conseil présidentiel. Le BSA s'appuie sur l'article 4.1, qui stipule formellement : « *le Conseil présidentiel est coordonné par l'un de ses membres faisant office de président du Conseil* », choisi ou élu selon le « *Document portant organisation et fonctionnement du Conseil présidentiel* ».

Les articles 7 et 8 précisent que le processus électoral met l'accent sur le « *consensus* » comme moyen exclusif pour choisir le président du Conseil, doté d'une procédure distinctive, en cas d'absence de consensus.

Toutes les parties prenantes, qui ont été en pourparlers avec la CARICOM, ont participé au processus ayant accouché du concept de Conseil présidentiel. Mettant en veilleuse les moyens de choisir le président provisoire intérimaire, pour combler une vacance présidentielle, en cas d'incapacité du chef d'exécutif, ils estiment ce moyen avantageux pour satisfaire leurs ambitions personnelles. La formule de présidence intérimaire multicéphale donne naissance à plusieurs présidents en même temps, donc de gros avantages à plus de personnes à la fois. Dans le paysage politique post-Duvalier, où les millionnaires se construisent, aux dépens de la caisse publique et grâce à la corruption battant son plein, les nouveaux riches sont créés en série.

La communauté internationale, notamment les États-Unis, le Canada la France, et ceux dits « *amis d'Haïti* », en sus des Nations Unies, ne semblent pas trop s'émouvoir du scandale qui a éclaté au sein de leur créature, le Conseil présidentiel. On se demande pourquoi ils se complaisent dans leur silence. Si le secrétaire général des États américains (OEA) s'était, dans un premier temps, félicité de l'élection de Fritz Bélizaire comme Premier ministre intérimaire, et Edgard Leblanc Fils, en tant que président du CP, dans un second temps, il a dénoncé l'absence de transparence du scrutin par lequel M. Bélizaire est élu. Quant au président du Conseil présidentiel, la dénonciation du

BSA contre lui ne laisse pas indifférents les pays tuteurs, qui gardent encore le silence au sujet du président Leblanc Fils.

Après la performance du 30 avril du Conseil présidentiel, qui a déclenché l'attaque du « *Bloc minoritaire* » contre le « *Bloc majoritaire indissoluble* », les États ayant contribué à la création de cette structure, illégale et illégitime, doivent se rendre à l'évidence que ces acteurs politiques haïtiens, leurs interlocuteurs, œuvrent uniquement afin de jouir du pouvoir et non pour résoudre la crise multidimensionnelle dans laquelle se débat le peuple haïtien. D'ailleurs, tous les membres du CP, expressions des groupes qu'ils représentent, ont les mêmes aspirations et les mêmes ambitions. Ils sont à couteaux tirés parce qu'en compétition en termes d'avantages à tirer pour chacun.

Les pays, qui se croient autorisés à infliger des sanctions contre des catégories socio-politiques, en Haïti, doivent se trouver en face de mercenaires d'un genre nouveau. Faut-il alors trouver d'autres moyens contre qui sévir ?

Dans la réalité objective de la situation, bien que créée, puis installée, la présidence du CP n'existe pas vraiment, car il reste encore à publier ses derniers actes dans le journal officiel de l'État, *Le Moniteur*. Cela doit attendre, on ne sait combien de temps, si jamais une telle décision arrive. Puisque, Edgard Leblanc Fils, qui a été élu président du CP par les quatre membres du *Bloc majoritaire indissoluble*, tarde à trouver les quatre votants nécessaires

pour signer le procès-verbal de son élection. Il n'avait pas su produire ce document, à la demande du *Bureau de suivi de l'Accord de Montana*. Il semble qu'il soit encore dans l'impossibilité de le produire.

De toute évidence, les pays, qui ont participé à la création du CP, sont parties prenantes de ce scandale ayant éclaté au sein de celui-ci, en confiant cette responsabilité anticonstitutionnelle à la CARICOM, qui, à son tour, l'a assumée pleinement.

Si les Américains, leaders du monde occidental, aux Nations Unies, se donnent la responsabilité de fouler aux pieds la Constitution haïtienne, la construction du Conseil présidentiel entre dans le cadre de ses responsabilités. C'est donc délibérément que la communauté internationale a pris la décision de révoquer les moyens établis par la Charte fondamentale de notre pays, dans le choix d'un président intérimaire, pour remplacer un chef d'État frappé d'incapacité, ou autrement indisponible pour continuer à assumer ses fonctions.

Dans la mesure où la CARICOM a accepté la responsabilité de construire des institutions haïtiennes, en dehors de la Constitution haïtienne, à lui confiée par la communauté internationale, elle doit endosser, avec elle, toutes les conséquences qu'auront évoquées le peuple haïtien, auprès des entités juridiques responsables.

Aucun doute, la corruption trône partout, il faut la dénoncer sans réserve là où elle se trouve !

HAÏTI OBSERVATEUR		Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, N Y 11435-6235 Tél. (718) 812-2820
SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION		
Haïti	Haïti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Haiti du Nord, Haïti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785	ÉTAT-UNIS Tire classe <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US, pour un (1) an
CANADA	Haïti-Observateur Gérald Louis Jucques 514-321-6434 12 Hill Oak Canada 12213 Joseph Cassavant Montreal H3M 2C7	AFRIQUE ET ASIE <input type="checkbox"/> 553.00 FF, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005.00 FF, pour un (1) an
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE	Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Wolton 13 K Avenue Fochettes, Rt Et Apt. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tél. (33-1) 49 63 26 10	CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE Tire classe <input type="checkbox"/> 75.00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 140.00 US, pour un (1) an
Name/Nom _____		EUROPE <input type="checkbox"/> 75 EUROES, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EUROES, pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français
Company/Compagnie _____		
Address/Adresse _____		
City/ville _____		State/État _____
Zip Code/Code Régional _____		Country/Pays _____
<small>Tous les abonnements sont payables d'avance par chèques ou mandats bancaires.</small>		

EDITORIAL



In the process creating TPC corruption everywhere is exposed

The creation of the Transitional Presidential Council (TPCT), a new system introduced by the parties involved in the inter-Haitian negotiations and approved by the international community, highlights the corruption that dominates political decision-making, among both national and international players. Barely twenty-four hours after it was voted on in total opacity and installed on the sly, due to the violence of armed gangs, its birth is facing disavowal from within, as well as among the organizations that helped bring it to life.

If, this time, some people were betting on change in Haitian society, wishing, at first sight, to break with the past, in the choice of the country's leaders, they quickly realized that the more such ambitions are evoked in electoral promises, the more the criminal and unhealthy practices remain the same. After all, the very day after the President of the TPC and the provisional Prime Minister were voted in, the protests began. No one, except the conspirators perhaps, could have foreseen such an outcome.

Indeed, in a country where citizens respect their word of honor, the candidate elected President of the CP would be known in advance, among Edgard Leblanc Fils (Organisation du peuple en lutte), Leslie Voltaire (Fanmi Lavalas), Gerald Gilles (Accord du 21 December) and Laurent Saint-Cyr (Private Business Sector). However, since pre-electoral procedures in Haiti are usually accompanied by a certain amount of wheeling and dealing, almost always there are surprises. Hence the revelation of Edgard Leblanc Fils as the President of the Presidential Council, elected by the "Bloc majoritaire indissoluble" (BMI) or the Solid Majority Bloc, of which the elected representative is a member. In other words, created from scratch by the BMI, which assigned him the role of "non-participant in the vote of the President of the TPC, under the name "Minority Bloc" (BM). This was done in violation of the April 3 agreement establishing the procedure to be followed for the election of the latter. That's the accusation levelled at the BMI by the Montana Group. The April 3 agreement stipulates that candidates for the presidency of the TPC must be submitted to the scrutiny of all members, barred none, a protocol which has been totally ignored by the BMI.

In addition, Fanmi Lavalas and the Follow-up Office of the Montana Group known as Bureau de Suivi de l'Accord de Montana (BSA) are protesting against what they call the "so-

called consensus" by which the former Minister of Youth and Sports, Fritz Belizaire, was elected Prime Minister. In this context, the BSA had sent an official correspondence to TPC observer members Regine Abraham and Frinel Joseph, raising concerns about the process that led to the election of the structure's president. The protesters drew the attention of TPC majority bloc members to articles 4.1 and 8 of the document.

Particular emphasis is placed on articles 4.1, 7 and 8 of the document accepted by all members concerning the organization and operation of the Presidential Council. The BSA relies on article 4.1, which formally states: "The Presidential Council is coordinated by one of its members acting as President of the Council", chosen or elected in accordance with the "Document on the organization and functioning of the Presidential Council".

Articles 7 and 8 specify that the electoral process emphasizes "consensus" as the exclusive means of choosing the President of the Council, with a distinctive procedure in the event of a lack of consensus.

All the parties involved in talks with CARICOM took part in the process that gave birth to the concept of the Presidential Council. Putting on hold the means of choosing an interim president to fill a presidential vacancy in the event of incapacity of the chief executive, they see this as an advantageous means to satisfy their personal ambitions. The multi-headed interim presidency formula gives rise to several presidents at the same time, thus offering major advantages to more than one person at a time. In the post-Duvalier political landscape, where millionaires are made overnight, at the expense of the public treasury, and thanks to corruption in full swing, the new rich class is quickly created.

The international community, notably the United States, Canada and France, and the so-called "friends of Haiti," in addition to the United Nations, don't seem to be much concerned about the scandal that has erupted within their own creature, the Presidential Council, that is. One wonders why they are complacent in their silence. While the Secretary General of the American States (OAS) initially welcomed the election of Fritz Belizaire as interim Prime Minister, and Edgard Leblanc Fils as President of the TPC, he later denounced the lack of transparency in the balloting process that led to choice of Belizaire. As for the President of the Presidential Council, in his denunciation by the BSA, the guardian countries are not spared in their indifference, as they they

remain silent on the subject of President Leblanc Fils.

In the wake of the Presidential Council's April 30 performance, which triggered the "Minority Bloc's" attack on the "Indissoluble Majority Bloc", the states that helped create this illegal and illegitimate structure must face up to the fact that these Haitian political players and their interlocutors, are working solely for enjoyment of power, and not to resolve the multifaceted endured by the Haitian people. In fact, all the members of the TPC and the groups they represent have the same aspirations and ambitions. They are at loggerheads because they are in competition in terms of the advantages to be gained.

Countries that have arrogated themselves the authority to impose sanctions against socio-political categories in Haiti must also face a new breed of mercenaries. Should they not find other means to crack down on them?

Objectively, the reality of the situation isn't final. Though created and installed, the TPC presidency doesn't really exist. To be finalized, that act has yet to be published in Le Moniteur, the official state gazette. How long will it take to do so, or will ever be done? Apparently, Edgard Leblanc Fils, who was elected President of the TPC by the four members of the "Bloc majoritaire indissoluble", has been slow in finding the four voters needed to sign the min-

utes of his election. Thus, as of writing, he's been unable to produce this document at the request of the Montana Accord Monitoring Office.

Clearly, the countries that participated in the creation of the TPC are party to the scandal that broke out within the Council, for entrusting this unconstitutional responsibility to CARICOM, which in turn has fully assumed it.

If the Americans, leaders of the Western world at the United Nations, take it upon themselves to trample underfoot the Haitian Constitution, the establishment of the Presidential Council falls within the scope of their responsibilities. Therefore, the international community has deliberately decided to revoke the means established by our country's Fundamental Charter for choosing an interim president to replace a head of state who is incapacitated or otherwise unavailable to continue in office.

Insofar as CARICOM, bypassing the Haitian constitution, has accepted the responsibility for establishing new Haitian institutions, as was entrusted to it by the international community, the leaders of the Caribbean organization must also endorse all the consequences that will be raised by the Haitian people, in tune with their legal entities.

Undoubtedly, the facts show that corruption is everywhere, and it's our duty to forcefully denounce it wherever it is found!

HAITI OBSERVATEUR

Le mensuel qui parle la parole

Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235
Tel. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

<p>Haiti</p> <p>Haiti-Observateur 98, Avenue John Brown, 8ème étage Port au Prince, Haiti Tél: (509) 223-0782 ou (509) 223-0785</p> <p>CANADA</p> <p>Haiti-Observateur Gerard Louis Jacques 514-321-6434 12, Hill CB, Canada 12213 Joseph Cassavant Montreal H3M0C7</p> <p>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE</p> <p>Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean Claude Voltaire 13, K Avenue Faldemarbe, 81 Rt Apt. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tél: (33-1) 43-63-28-10</p>	<p>ÉTAT-UNIS</p> <p>1ère classe: <input type="checkbox"/> 48.00 \$ US. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90.00 \$ US. pour un (1) an</p> <p>AFRIQUE ET ASIE</p> <p><input type="checkbox"/> 553.00 FF. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005.00 FF. pour un (1) an</p> <p>CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE</p> <p>1ère classe: <input type="checkbox"/> \$73.00 US. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> \$140.00 US. pour un (1) an</p> <p>EUROPE</p> <p><input type="checkbox"/> 73 EUROES. pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EUROES. pour un (1) an Par mandat postal ou mandat postal en francs français</p>
---	---

Name/Nom: _____

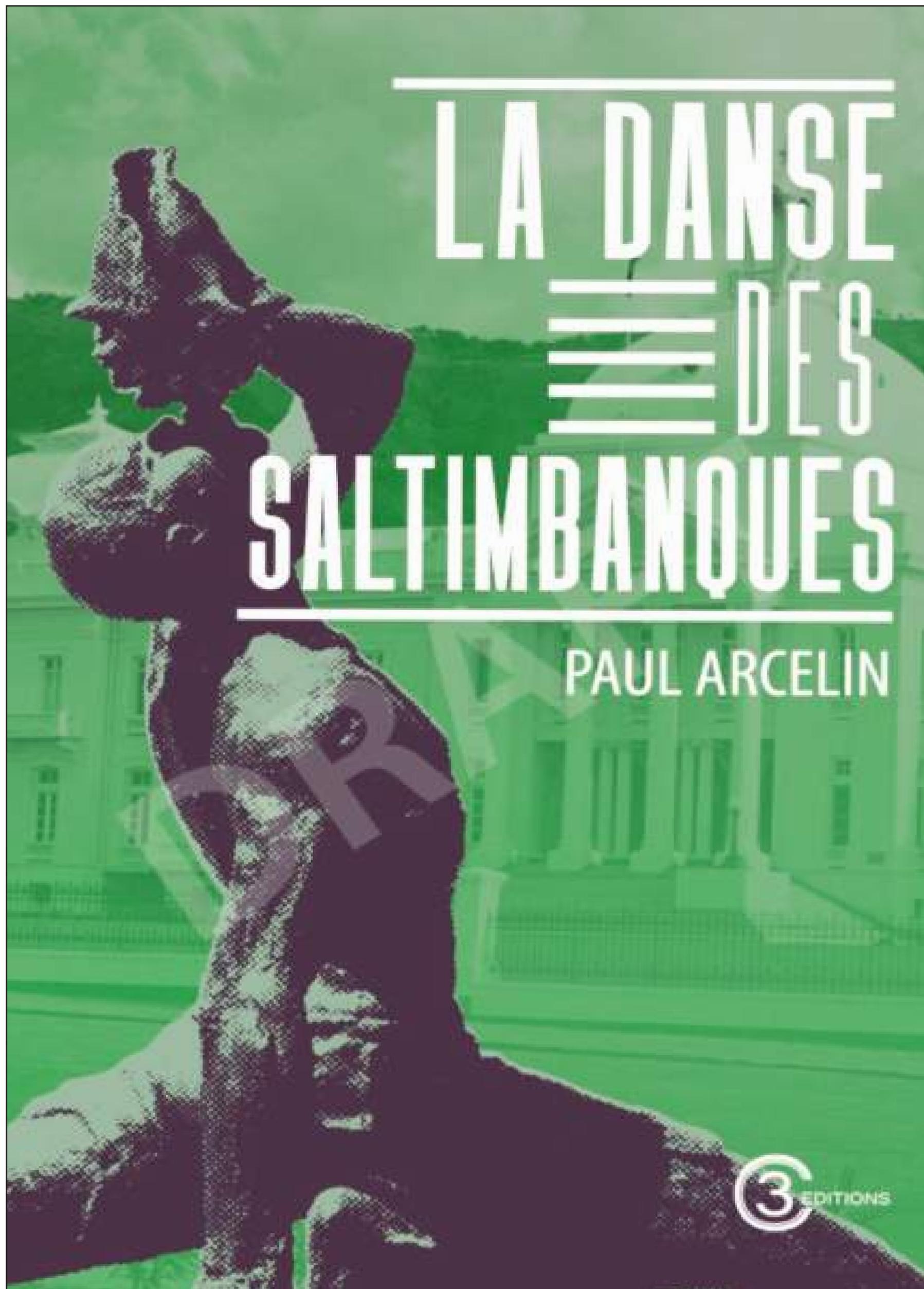
Company/Compagnie: _____

Address/Adresse: _____

City/ville: _____ State/État: _____

Zip Code/Code Régional: _____ Country/Pays: _____

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat financier





HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye!

WWW.HAITI-OBSERVATEUR.CA



TASTE THE ISLAND

Haitian Bakery & Restaurant

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm



INSCRIPTIONS OUVERTES

seurs sont formés pour
ec et fournir un soutien aux
ont la langue maternelle n'est
s. Des services de traduction
nent disponibles pour tous les
en font la demande.

BROOKLYN DREAMS CHARTER SCHOOL

259 Parkville Avenue
Brooklyn, NY 11230
(718) 859-8400
BrooklynDreamsCharterSchool.org

BROOKLYN EXCELSIOR CHARTER SCHOOL

856 Quincy Street
Brooklyn, NY 11221
(718) 246-5681
BrooklynExcelsiorCharterSchool.org

BROOKLYN SCHOLARS CHARTER SCHOOL

2635 Linden Boulevard
Brooklyn, NY 11208
(718) 348-9360
BrooklynScholarsCharterSchool.org

... des programmes et des
services d'éducation spécialisés dans
le bâtiment de l'école ou dans un cadre
déterminé par le Comité de l'éducation
spéciale du district.

Une école publique sans frais
de scolarité.

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 1ER AVRIL 2024

Frantz

Photo & Video Studio

PHONE: 718.953.4990 / 917.513.2118
843 FRANKLIN AVE. (BL. UNION & PRINCE)
FRANTZSTUDIO.COM



Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties,
Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without Negatives),
Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!



NYSNA SELEBRE

Semèn Enfimyè

*Ak tout enfimyè nou yo k ap
batay san pran souf pou pasyan
New York yo, pou anplwaye
pèsonèl sante an sekirite,
ak bon jan kalite swen
pou tout moun.*

www.nysna.org

Instagram Facebook X TikTok @nynurses





LE FOOTBALL HAÏTIEN DANS LA TOURMENTE

Le désintérêt actuel envers le football national : Une réalité alarmante à surmonter

Par Ricot Saintil

Depuis un certain temps, l'équipe nationale de football ne parvient plus à susciter d'intérêt, en grande partie à cause de la gestion défailante des dirigeants du football haïtien. La

tion des joueurs et des joueuses ainsi que les déplacements à l'étranger, qui laissent à désirer.

Il semble évident que la Fédération haïtienne de football (FHF) rencontre des difficultés dans le processus de

la préparation pour y parvenir devrait déjà être en cours. Toutes les équipes désireuses de participer ont entamé leur préparation en élaborant un projet soutenu par un budget. Ce projet comprend le recrutement d'un entraîneur

faveur de cet objectif commun. Le football haïtien se retrouve ainsi pris au piège entre les intérêts de la FIFA, qui semble satisfaite de la situation, et les membres du Comité de normalisation qui ne sont que des marionnettes.

Après plus de trois ans à la tête du football haïtien, le

direction capable de redresser la FHF et de lui redonner sa place légitime tant au niveau international qu'au sein de la société haïtienne risque de reléguer le football au rang d'un simple divertissement, plutôt que de le considérer comme un moteur de développement durable.



Corven, au centre, sa mère, à sa droite, et son frère à sa gauche, au Stade Sylvio Cator, à Pirt-au-Prince.

passion qui animait autrefois les supporters pour les Grenadiers s'est éteinte. Aujourd'hui, le football haïtien dans son ensemble nécessite une refonte, en particulier au niveau du comité exécutif. L'année en cours pourrait-elle enfin marquer un tournant pour le football haïtien, qui attend depuis trois ans l'élection d'un nouveau Comité exécutif ?

La situation actuelle de nos équipes nationales demande une réponse immédiate. Le récent rassemblement en Guyane française a mis en lumière les défis administratifs auxquels nos sélections sont confrontées, notamment la ges-

sélection des joueurs. Ces derniers temps, certains joueurs appelés en sélection ont décidé de ne pas répondre à l'appel. Le manque d'intérêt semble être lié à un manque de confiance envers la sélection, probablement dû à l'absence de projet clair et d'objectifs définis, y compris l'absence d'une perspective claire pour la Coupe du monde 2026. Cette situation a conduit à des absences lors du match amical entre la Guyane française et Haïti, le samedi 23 mars 2024.

La Coupe du monde 2026 est à seulement deux ans, mais

qualifié et expérimenté, la planification de la campagne des éliminatoires, l'allocation budgétaire globale pour concrétiser le projet, ainsi que l'identification des joueurs nécessaires pour atteindre cet objectif.

Les membres du Comité de normalisation ne considèrent pas la Coupe du monde 2026 comme une priorité. Leur principal objectif est de maintenir le contrôle de la FHF sans organiser de nouvelles élections. Par conséquent, ils ne prennent pas de mesures pour mobiliser l'État, les entreprises privées, la population et la communauté du football en



Coven montre un de ses trophées.

Comité de normalisation a montré ses limites. Sa nomination n'a été qu'un moyen pour la FIFA de plonger le football haïtien dans une crise sans précédent. Depuis janvier 2021, les problèmes de leadership, de gouvernance, de compétences et d'autorité persistent. Aucun membre du comité ne possède les qualités nécessaires pour inspirer la confiance des joueurs, des dirigeants, des journalistes et des supporters. L'absence d'une

Pour remédier à la situation alarmante du football haïtien, il est crucial de trouver des leaders compétents, charismatiques et expérimentés, capables de redonner confiance et crédibilité à la Fédération haïtienne de football. Cela passe par l'exigence d'une élection transparente pour former un nouveau comité exécutif, une étape essentielle que le Comité de normalisation doit accomplir dans les meilleurs délais.